

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montrouge, le 1^{er} mars 2018

5^{ème} édition des Trophées de l'Excellence Bio

Le Crédit Agricole et l'Agence Bio récompensent la Bergerie « Les Sonnailles » et « Croq'Champs »

Le Groupe Crédit Agricole et l'Agence Bio, agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, ont dévoilé le 1^{er} mars, au Salon de l'agriculture, le nom des 2 lauréats de la 5^{ème} édition des Trophées de l'Excellence Bio. Ces Trophées récompensant les innovations dans le domaine du Bio, ont été remis, en présence de Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, aux lauréats des catégories producteurs et transformateurs / distributeurs.

Le jury, présidé par la journaliste Cyrielle Hariel, a retenu 7 finalistes, et désigné deux lauréats et deux mentions spéciales du jury.

Catégorie Producteurs

- ✓ **Lauréat : Walter et Emeline Lavolet, de la Bergerie « Les Sonnailles » (Saône-et-Loire)** pour le système de transhumance hivernale dans le cadre d'un partenariat avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise, qui permet à leur troupeau de paître les 12 mois de l'année.
- ✓ **Mention spéciale du jury : attribuée à la « Ferme de la Vergne » (Vendée)** pour la création d'un tiers-lieu pour promouvoir une autre façon de consommer et de produire dans le respect de l'environnement.

Catégorie Transformateurs – Distributeurs

- ✓ **Lauréat : Ludovic Méasson-Damery de « Croq'Champs » (Drôme)** pour le libre-service bio dans les entreprises qui permet aux salariés de se procurer des repas bio et locaux entre 4 et 8 €.
- ✓ **Mention spéciale du jury : attribuée à la « Marmite Bretonne » (Morbihan)** pour le bocal connecté, permettant d'obtenir la liste des producteurs dont les ingrédients sont dans le bocal.

Le mot du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation : « Ces trophées sont une mise en lumière et valorisation des acteurs de l'agriculture biologique : des innovations au cœur des territoires français. J'y vois une des réponses à ce qui a été le fil conducteur des EGA : une montée en gamme des productions, une répartition optimale de la valeur ajoutée, une satisfaction des attentes des consommateurs et des citoyens ».

Au moment où de plus en plus de français sont séduits par l'agriculture biologique, la direction du développement durable de Crédit Agricole SA et l'Agence Bio se félicitent de l'ampleur que prend d'édition en édition ce concours qui met en avant des initiatives exemplaires, innovantes et reproductibles des acteurs de la bio.

Le mot de la Présidente du Jury : « *Je suis fière et contente d'avoir présidé le jury des Trophées de l'Excellence Bio. J'ai rencontré des gens entrepreneurs et passionnés par ce qu'ils font, c'est vraiment le point commun entre tous. Le lien entre alimentation et santé n'est plus à prouver. Ils ont en tous conscience, le changement d'un monde plus durable est déjà bien en marche !* ».

Le jury des Trophées de l'Excellence Bio est composé des membres du conseil d'administration de l'Agence Bio, de représentants du Crédit Agricole, de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique et d'associations de consommateurs.

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Charlotte de Chavagnac	+ 33 1 57 72 11 17	charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain	+ 33 1 43 23 25 41	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Caroline de Cassagne	+ 33 1 49 53 39 72	caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa

CONTACTS PRESSE AGENCE BIO

Agence BIO – Service communication : 01.48.70.48.34



agriculturebio



AgricultureBIO



Agriculture_Bio